



Formation

CAFERUIS

(Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement
et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale)

Titre certifié niveau II répondant aux exigences du décret
2004-615 du 25 mars 2004

Le métier

Initier, animer, encadrer..

Chef de service, cadre intermédiaire, cadre de direction, chef de projet, chargé de mission, coordinateur, responsable d'insertion... autant de réalités métiers différentes... pourtant tous sont **encadrants et responsables d'unités d'intervention sociale** dans les établissements et services du secteur social et médico-social.

Intermédiaires entre direction et équipes, entre plusieurs équipes, entre équipes et partenaires, les responsables d'unité d'intervention sociale sont les acteurs interfaces, les maillons essentiels de l'organisation au sein des établissements, des services, ou des dispositifs d'intervention sociale. Ils œuvrent pour apporter des réponses aux besoins des bénéficiaires et des publics accompagnés.

En responsabilité d'une unité de travail, ils ont pour missions principales l'encadrement d'une équipe et le pilotage des actions directement engagées auprès des usagers, dans le cadre du projet de service, dans le respect du projet de l'organisation.

Acteurs pivots de première importance, ils sont, à leur niveau, garants du respect des droits des usagers et se doivent de favoriser et d'impulser une réflexion éthique au sein de leur unité.

Les fonctions de responsable d'unité d'intervention sociale s'exercent au sein de services (petite enfance, maintien à domicile...) ou d'établissements sociaux et médico-sociaux (IME, ESAT, EHPAD...) du secteur associatif et du secteur public.

Fonctions

- Participation au projet de la structure
- Pilotage et évaluation de l'action
- Encadrement d'équipes et de professionnels
- Gestion administrative et budgétaire d'une unité
- Communication, partenariats travail en réseau

Le diplôme

Le **CAFERUIS** atteste des compétences nécessaires pour animer une unité de travail dans le champ de l'intervention sociale et conduire l'action dans le cadre du projet et des missions des établissements.

Contacts

Institut du Travail Social Pierre Bourdieu

8, cours Léon Bérard

64000 Pau

www.its-pau.fr

05 59 84 93 93

Responsable de formation

⇒ Julie Lacaze-Labadie

julie.lacaze-labadie@its-pau.fr

Secrétariat

⇒ Nicolas Martin

nicolas.martin@its-pau.fr

La formation

Elle se déroule sur **24 mois** avec :

- **Un volet d'enseignement théorique de 421 heures réparties en quatre unités de formation**

UF 1 - Conception et conduite de projets (90 heures)

Acquérir ou perfectionner sa méthodologie en matière de projet. Définir, mettre en œuvre évaluer et réajuster un projet d'intervention adapté. Savoir le décliner à différents niveaux

UF 2 - Expertise technique (150 heures)

Valoriser les capacités de la personne en formation à mettre en perspective les fondements et les grandes orientations des politiques sociales, l'organisation politique, juridique et administrative en France et en Europe

UF 3 - Management d'équipe (100 heures)

Analyse des organisations et outils de management, analyse de situations. Fournir les compétences, les contenus théoriques et méthodologiques fondamentaux en matière de management d'équipes. Clarifier les rôles du cadre

UF 4 - Gestion administrative et budgétaire (60 heures)

Droit du travail, gestion administrative et financière

Suivis individuel - UF2, UF1, suivi de stage, projet individuel de formation (21 heures)

- **Un volet d'enseignement pratique (stage) de 420 heures**

Conditions d'admission

- Une épreuve écrite
- Une épreuve orale : le jury de sélection apprécie les aptitudes et la motivation du candidat au regard du projet de formation, la cohérence avec son projet professionnel. Il fonde son appréciation sur :
 - la connaissance du contenu de la formation CAFERUIS
 - l'analyse de son parcours professionnel et sa capacité à faire le lien avec la formation CAFERUIS
 - sa capacité à s'inscrire dans une démarche de formation longue et de niveau II
 - ses capacités à rédiger et à raisonner

Conditions d'accès

- Justifier d'un diplôme de niveau IV du secteur social et médico-social et 4 ans dans un établissement ou service social ou médico-social.
- Justifier d'un diplôme au moins de niveau III du secteur social et médico-social.
- Justifier d'un diplôme au moins de niveau III et 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur social ou médico-social ou dans une fonction d'encadrement.
- Justifier d'un diplôme sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures (niveau III) et 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'action sociale ou médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement.
- Justifier d'un diplôme au moins de niveau III du secteur sanitaire et social et 2 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé ou occuper une fonction de cadre dans le secteur social ou médico-social.
- Justifier d'un diplôme homologué au moins de niveau II.

Conditions financières

- Frais de sélection : 150 €
- Tarif : 6240 €

Retrouvez toutes nos formations sur
www.its-pau.fr